

M. J. R. Ellis (Hastings): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à celles de mon collègue de Vegreville et elle s'adresse au même ministre. Comme celui-ci vient de le reconnaître, ces assertions ne sont pas nouvelles. Le comité des comptes publics signalait ces problèmes dans son rapport. Le ministre admettrait-il alors qu'il n'est guère utile de discuter à la Chambre de choses comme de téléviser les séances du Parlement, de réformer le système des comités et de renforcer le Parlement si les comptes laissent à désirer au point où le Parlement n'exerce aucun contrôle sur les dépenses?

M. Andras: Monsieur l'Orateur, même si j'admets sans peine que bien des améliorations s'imposent, je doute qu'il soit utile d'exagérer grossièrement comme le député tente de le faire en ce moment.

LES MESURES DE REDRESSEMENT DES MÉTHODES COMPTABLES CRITIQUÉES PAR L'AUDITEUR GÉNÉRAL

M. J. R. Ellis (Hastings): Une dernière question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Dans le discours du trône, on a promis que le gouvernement fournirait à l'Auditeur général du Canada «les moyens de mieux accomplir sa mission»; à moins que je n'exagère, le président du Conseil du Trésor fera-t-il connaître à la Chambre toutes les mesures, y compris les mesures législatives nécessaires, qu'il prend pour mettre un terme à ces pratiques désordonnées? Assurément, il faut donner à la Chambre une réponse immédiate et exacte à cette accusation de gaspillage de 7 milliards de dollars.

L'hon. Robert K. Andras (président du Conseil du Trésor): Monsieur l'Orateur, le bill qui accroîtra les moyens d'action de l'auditeur général et lui donnera plus d'indépendance sera certainement présenté à la Chambre très bientôt. Le gaspillage de 7 milliards de dollars auquel le député fait allusion mérite vraiment une analyse plus approfondie que celle qu'on en a faite jusqu'ici; il faut proposer des mesures concrètes.

* * *

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LE MOTIF DE L'ABSENCE DE DISPOSITIONS RELATIVES À LA RÉDUCTION DU CHÔMAGE

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre suppléant. Comme le chômage au Canada est loin d'être une nouveauté puisqu'il se situe au-delà de 7 p. 100 depuis 18 mois, et que, selon des observateurs indépendants, il atteindra en moyenne 7.6 pour 100 en 1977 et plus de 9 p. 100 cet hiver, le premier ministre suppléant expliquerait-il pourquoi le cabinet n'a pu présenter pendant l'été une proposition qui aurait pu être appliquée cet automne afin de réduire le taux de chômage durant les mois difficiles de l'hiver prochain?

● (1120)

L'hon. Allan J. MacEachen (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, je conseille au député de lire l'excellente déclaration que le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration a faite hier soir à la Chambre; il y a exposé les grandes lignes de la stratégie du gouvernement dans le domaine de l'emploi.

Questions orales

M. Broadbent: Monsieur l'Orateur, c'est bien parce que j'ai étudié très soigneusement le discours auquel le ministre fait allusion que j'ai posé la question. J'aimerais maintenant poser une question au ministre qui a fait ce discours hier à la Chambre. Au début de son exposé, il s'engage pieusement, au nom du gouvernement, à atteindre le plein emploi, mais lorsque nous en arrivons aux détails, au milieu du discours, nous constatons qu'aucun programme nouveau ne sera mis en application avant la prochaine année financière; aussi, peut-il nous dire en sa qualité de nouveau ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration s'il assume convenablement ses responsabilités envers les Canadiens en adoptant les mêmes vieilles attitudes indolentes de son prédécesseur?

L'hon. Jack Cullen (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, je recommande vivement au député de lire l'introduction de mon discours, dans laquelle j'ai fait l'éloge de mon prédécesseur en termes chaleureux pour le nombre considérable...

Des voix: Oh, oh!

M. Cullen: ... pour le nombre considérable de mesures innovatrices adoptées pendant son mandat à la tête de ce ministère. Il me vient à l'esprit, monsieur l'Orateur, un chiffre concernant le Programme d'initiatives locales; il s'agit de 93,000 emplois qui ont été créés au cours d'un hiver très rude grâce à un programme qui n'avait pas été présenté par le NPD, mais qui s'inscrivait dans le cadre du Programme d'initiatives locales. Mon prédécesseur a pris quantité d'autres initiatives qui tenaient compte des difficultés du chômage, sans pour cela, il faut l'espérer, aggraver l'inflation, comme le parti du député semble le prôner presque quotidiennement.

M. Broadbent: Monsieur l'Orateur, le ministre sait bien que si les chômeurs prenaient tous les emplois considérés comme disponibles au Canada, il resterait quand même plus de 600,000 Canadiens en quête d'un emploi; aussi je trouve qu'il n'y a pas de quoi féliciter son prédécesseur. Je voudrais demander au ministre s'il croit vraiment ce qu'il a affirmé dans son discours, comme quoi «au début des années 1980», nous allons être à cours de main-d'œuvre au Canada? Le ministre parlait-il sérieusement quand il dit cela et peut-il expliquer à la Chambre ce qui le lui faire croire? Peut-il aussi nous expliquer quelle consolation cela peut apporter aux 700,000 Canadiens et plus aujourd'hui en quête d'un emploi.

M. Cullen: Monsieur l'Orateur, je le répète, j'ignore si le député était ici hier soir, mais il a évidemment mal interprété mes propos. J'ai dit que nous nous préoccupions davantage des problèmes immédiats du chômage et j'ai signalé qu'au début des années 1980, il y aurait probablement une pénurie de travailleurs plutôt que d'emplois. J'ai signalé également qu'il n'y avait pas suffisamment d'emplois disponibles; de là la double portée de la politique, soit d'aider les chômeurs, surtout les jeunes à acquérir la compétence voulue pour remplir les emplois existants mais, dans l'intervalle, nous devons adopter une autre solution c'est-à-dire créer directement des emplois dans les régions du pays où le chômage est général et où des projets communautaires devraient être exécutés afin de pouvoir leur venir en aide.